

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

Les collaborateurs de notre fédération, du Fonds social, de FCBO et de l'ICB souhaitent à tous les entrepreneurs, leurs collaborateurs et leurs familles, de profiter avec leurs proches de nombreux moments ensemble pendant cette fin d'année.



DOSSIER DE PRESSE : les autocaristes sont à nouveau complètement à l'arrêt

Les 200 entreprises qui organisent des voyages en car ont été particulièrement touchées par la pandémie. En 2020, leurs 4.000 chauffeurs ont dû être mis au chômage temporaire et 1.200 chauffeurs n'avaient plus d'activité professionnelle. Les répercussions sont, jusqu'à aujourd'hui, toujours tangibles. C'est ce que montrent deux études de l'ICB sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur les entreprises privées de bus et d'autocars.

Les autocaristes sont actuellement à nouveau à l'arrêt : les écoles, les entreprises et les associations annulent leurs voyages. Les investissements prévus sont reportés. Malgré tout, les entrepreneurs s'accrochent, en attendant le redémarrage de leurs activités. Le besoin d'un soutien adapté à leur situation est urgent. Voilà le message que nous avons transmis à la presse.

[Lisez notre dossier de presse](#)

LES ENTREPRENEURS DANS LES MÉDIAS



"Un secteur au ralenti"

[Regardez le reportage de la RTBF](#)



"Les autocars à l'arrêt"

[Regardez le reportage de RTL-TVI](#)



"Besoin de soutien"

[Regardez le reportage de RTL-TVI](#)



"Secteur à l'arrêt"

[Écoutez le reportage de La Première](#)



"Massale werkloosheid bij chauffeurs busreizen"

[Lisez l'article de Taxipro](#)



VOYAGES EN EUROPE : certificat de vaccination valable 9 mois

Cette semaine, la Commission européenne a fixé la durée de validité du certificat COVID numérique de l'UE à neuf mois (270 jours). Ce délai commence à courir dès l'achèvement du schéma de primovaccination (2 injections). La Commission tient compte de la recommandation du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies visant l'administration d'une dose de rappel au plus tard six mois après les deux premières doses. Une période de tolérance de trois mois supplémentaires est établie afin que les citoyens puissent avoir accès aux doses de rappel.

Les personnes n'ayant pas reçu leur dose de rappel neuf mois après la seconde dose ne disposent donc plus d'une preuve de vaccination valable pour voyager au sein de l'UE. La nouvelle durée de validité du certificat sera d'application à compter du 1^{er} février 2022, à moins que les États membres ne s'y opposent.

[En savoir plus](#)



SUSPENSION TEMPORAIRE DE COUVERTURE TOUJOURS POSSIBLE

Ethias tient compte des difficultés persistantes de notre secteur et nous confirme que ses clients qui rencontrent des difficultés financières ont encore la possibilité de demander la suspension temporaire de leur couverture d'assurance pour leur(s) véhicule(s). La compagnie demande toujours de recourir à cette possibilité pour une période prolongée.



LISEZ LE NOUVEAU CAR & BUS E-ZINE

Dans cette édition :

- Former de nouveaux chauffeurs grâce au soutien du Fonds Social et de notre fédération
- Le nouveau car du RFC Seraing
- Jeunes Loups chez les Autobus Cannaearts
- La passion du chauffeur Reinhard Laureys
- Premier bus électrique chez De Decker-Van Riet
- Rouler dans la neige: les conseils des experts FCBO

[Lisez la nouvelle édition](#)

[Recevez les prochaines éditions par e-mail](#)

CONDOLÉANCES

Le 23/12, Monsieur Jos Van Rompaye, ancien dirigeant de Van Rompaye SA, est décédé à l'âge de 79 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

[Présentez vos condoléances en ligne](#)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR



Comité Fédéral Autocar

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

